

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 novembre 2021

Excusée : Madame Valérie Pouzoulet

- Ordre du jour**
- Compte rendu des précédentes réunions.
 - Voirie communale
 - Site internet
 - Logement de l'école
 - Personnel communal
 - Questions diverses

Compte rendu de la séance du 24 septembre 2021 :

- Rénovation de l'église le travail réalisé n'est pas satisfaisant
- Logement de l'école, les services techniques de la communauté de communes doivent venir vider l'appartement, des travaux sont à prévoir.
- Vente du terrain Vernhes, l'étude du sol ne sera pas réalisée car non obligatoire.
- Fibre : Les poteaux sont doublés pour une raison technique, EDF ne veut pas multiplier les fils sur tous ses poteaux.
- Congrès des Maires trois élus y sont allés (Antonin, Christophe et Denis)
- Cabane à Livre : la dalle doit être réalisée par les services techniques de la communauté de communes
- Affichage : La DDT a engagé une démarche contre la pollution visuelle (panneau affichage illégaux) avec un temps d'échange entre les services de la Etat et les auteurs, avant d'engager des sanctions.
- Tris sélectif : mise en place des nouvelles règles du tri sélectif
- PLUI : enquête publique fin d'année ?

Le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Mise en place de la nomenclature comptable M 57
- Mise en place du compte unique financier
- Approbation du RPQS service eau potable
- Prise en charge de la gestion financière de la cantine scolaire et garderie
- Fixation du prix de vente du lot n°1 des terrains Vernhes à Mme HENRY

I) Voirie Communale :

Plusieurs personnes ont fait savoir à la commune leur souhait d'acquérir des bouts de voiries. Il y a Monsieur SEBASTIA et Monsieur BENSALAH au Lotissement, Monsieur CALMETTES à Bor et Monsieur Boris à Calmette qui souhaite acquérir deux petites enclaves, dans le chemin qui mène au bien de section.

Une rencontre sera organisée avec Messieurs SEBASTIA et BENSALAH pour pouvoir établir un plan détaillé de ce que chacun souhaite acquérir.

II) Site internet de la commune / panneau pocket

Plusieurs membres du conseil ont fait part de leur souhait de recourir à l'application panneau pocket. Il s'agit d'une application destinée à donner des informations publiques aux habitants et utilisateurs de l'application. Le coût est estimé entre 150€ et 180€.

En ce qui concerne le site internet, une réunion est à prévoir avec Jacky COUDERC (qui gère actuellement le site internet) et sa sœur. Lorsque la date sera fixée, le conseil en sera informé.

III) Logement école

L'aménagement du logement est à réfléchir. Il faut vérifier ce qu'il y a dans l'ancien conduit condamné par le bas. Le logement est à nettoyer. Un plaquiste va venir pour évaluer les travaux.

IV) Personnel Communal

Dominique LACAN part à la retraite fin décembre, il s'agit d'un emploi aidé. Elle sera remplacée par un autre contrat aidé.

V) Questions diverses

Convocation du conseil Municipal : Le conseil a voté pour que la convocation prenne la forme d'un mail.

Salle des fêtes : la gendarmerie souhaite louer la salle des fêtes pour faire l'arbre de Noël, les tarifs appliqués seront les mêmes que pour les habitants des Albres.

Par ailleurs, le boîtier du chauffage a été forcé, il fonctionne sans la clé. Il est proposé de revoir le tarif de la salle des fêtes.

Médiathèque de Montbazens : Monsieur FAURE de Montbazens propose à tous les conseils municipaux de la communauté de communes du Plateau de Montbazens de réaliser des photos du conseil sur le thème des années 1900.

Terrain Bessières : La famille demande à la commune de faire une proposition d'achat. A l'étude pour l'aménagement et le prix.

Fin de séance.